



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 38120

Texte de la question

partageant l'intérêt et l'importance qui s'attachent à la construction européenne, actualisée par la déclaration franco-allemande du 22 janvier 2003 lors du quarantième anniversaire du traité de l'Elysée, M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre déléguée aux affaires européennes l'état actuel et les perspectives de la « création d'un eurodistrict Strasbourg-Kehl, bien desservi, ayant vocation à explorer de nouvelles formes de coopération et à accueillir des institutions européennes "avant la mise en place d'autres eurodistricts ».

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention de la ministre déléguée aux affaires européennes sur l'état actuel et les perspectives de « la création d'un eurodistrict Strasbourg-Kehl, bien desservi, ayant vocation à explorer de nouvelles formes de coopération et à accueillir des institutions européennes "avant la mise en place d'autres eurodistricts ».

À l'occasion du quarantième anniversaire du traité de l'Élysée, le Président de la République et le Chancelier ont annoncé une série de mesures destinées à renforcer les liens entre les deux pays et à en créer de nouveaux. Ils ont accordé une place particulière à la coopération décentralisée. Cette ambition a été confirmée lors de la première rencontre entre les Länder et les régions à Poitiers. Les partenariats entre régions et Länder ont fortement contribué au rapprochement entre les deux peuples, en développant les échanges sous les formes les plus diverses. Ils ont, cependant, besoin d'un élan vigoureux et d'orientations nouvelles. La mise en place de l'eurodistrict Strasbourg-Kehl va permettre à la coopération transfrontalière de franchir un nouveau cap. Les projets annoncés d'autres eurodistricts attestent de l'intérêt que suscite cette nouvelle forme de coopération. La ministre déléguée aux affaires européennes et son homologue allemand, M. Hans-Martin Bury, suivent avec la plus grande attention l'évolution de ces différents projets. Le lundi 28 juin dernier, les deux ministres, par ailleurs secrétaires généraux pour la coopération franco-allemande, ont effectué une visite conjointe à Freiburg puis à Colmar. Les élus locaux français et allemands leur ont ainsi présenté l'état d'avancement du projet d'eurodistrict Colmar-Mulhouse-Freiburg. Il a notamment été convenu qu'un bilan d'étape serait proposé en conseil des ministres franco-allemand, le 26 octobre 2004.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38120

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 avril 2004, page 3099

Réponse publiée le : 20 juillet 2004, page 5486